
Jour de séance 20

le mardi 7 février 2017

13 h

Prière.

L'hon. M^{me} Rogers, ministre des Finances, remet un message de S.H. la lieutenant-gouverneure au président de la Chambre, qui, les parlementaires debout, en donne lecture ainsi qu'il suit :

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
le 7 février 2017

S.H. la lieutenant-gouverneure transmet le budget principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018, qui comporte les prévisions de crédits requis pour les services de la province et non autorisés par ailleurs pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018, ainsi que le supplément au budget de capital pour 2017-2018, et, conformément aux dispositions de la *Loi constitutionnelle de 1867*, elle recommande ces prévisions budgétaires à la Chambre.

La lieutenant-gouverneure,
(signature)
Jocelyne Roy Vienneau

L'hon. M^{me} Rogers dépose sur le bureau de la Chambre les documents suivants : d'une part, *Perspectives économiques 2017-2018* et, d'autre part, *Écouter et obtenir des résultats : Budget 2017-2018 : Emplois. Éducation. Santé*.

Sur la motion de l'hon. M^{me} Rogers, appuyée par le premier ministre, il est résolu que la tranche du discours de S.H. la lieutenant-gouverneure qui a trait aux comptes publics, aux prévisions budgétaires et aux dépenses soit renvoyée au Comité des subsides.

Conformément à l'avis de motion 19, l'hon. M^{me} Rogers, appuyée par le premier ministre, propose ce qui suit :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

La question proposée, l'hon. M^{me} Rogers prononce le discours du budget.

Le débat sur le discours du budget est ajourné sur la motion de M. Fitch.

Le président de la Chambre, sur la demande de l'hon. M. Doucet, revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Sur la motion de l'hon. M. Doucet, appuyé par le premier ministre, il est résolu que l'étude de la motion relative à la politique budgétaire du gouvernement se poursuive jeudi prochain et qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour tant qu'elle ne sera pas terminée.

La séance est levée à 14 h 26.